

## AMAP Pornic – Brigitte et Robert GEAY

Contrat volailles et viandes saison 7 mai 2015 – 29 octobre 2015 (Exemplaire destiné à l'adhérent)

Mr Mme GEAY travaillent en agrobiologie depuis 1981, contrôlé par ECOCERT. Les productions végétales sont à dominantes prairies et en terres cultivables en zone marais breton nord. Les productions animales sont volailles et bovins.

Les engagements du producteur :

- Je m'engage à fournir les volailles (poulets, pintades, canettes) de ma production sous le label AB et à les faire préparer en laboratoire agréé, de façon à ce qu'elles soient prêtes à cuire.
- Je m'engage à livrer les commandes le jeudi (par quinzaine ; si changement avertissement par mail et/ou sur le tableau) de 17h à 19h 30 à la Fontaine aux Bretons, dans le respect de la chaîne de froid.
- Je m'engage à proposer d'autres volailles

Livraison : entourer les dates : **14 mai / 28 mai / 11 juin / 25 juin / 9 juillet / 23 juillet / 6 août / 3 septembre / 17 septembre / 1 octobre / 15 octobre / 29 octobre**

Pour les commandes de colis de Veau (assortiment sous vide, par lot de 5 kg à 15 €/kg, comprenant escalopes, rôti, côtes, blanquette, tendron, jarret) et Bœuf (assortiment par lot de 5 kg à 13 €/kg et par lot 10 kg à 12 €/kg comprenant filet, biftecks, rôti, rumsteck, faux-filet, bavette, côte, entrecôte, basse-côte, bourguignon, plat-de-côte, pot-au-feu, jarret) *contacter Brigitte GEAY pour connaître les dates.*

**Contrat volaille et tarifs : cocher la taille et nombre de volailles (3 minimum) ; vous réglez la totalité mais vous pouvez ne marquer que quelques dates et vous réserver le droit de commander 15 jours minimum à l'avance**

TAILLE DES POULETS	NOMBRE DE 3 à 12 ou +
Petit poulet à 13.50 €	
Moyen poulet à 15.50 €	
Gros poulet à 17.50 €	

Les engagements de l'amapien :

- Je m'engage à accepter une volaille autre que le poulet prévu au contrat si le producteur le propose.
- Je peux commander une autre volaille à la place du poulet, ou une supplémentaire sous réserve de disponibilité.
- Je suis responsable de mes produits dès réception, en particulier en ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.
- En cas de commande supplémentaire spéciale, je m'engage à régler le producteur directement par chèque sous enveloppe, à la commande.
- En cas d'absence sans avoir prévenu, j'autorise l'Amap à disposer de mon poulet et prends note qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Le présent contrat expire en fin de saison.

**Souscription à l'AMAP Pornic - contrat volailles pour un montant de : \_\_\_\_\_ €**

Règlement en  chèques par saison, à l'ordre de Brigitte GEAY.

Brigitte GEAY Les Gâts 85230 Saint-Gervais tél 02 28 10 07 03 / 06 63 59 47 91 / Robert.geay@laposte.net

Ecocert certificat de conformité 85/3249/61523 / Atelier façonnage 44/106966/00351/AF / licence 3249/12 P

Coordinatrice AMAP Pornic : Hélène TROTTREAU 02 40 21 68 06

Signature du producteur

---

## AMAP Pornic – Brigitte GEAY

Contrat saison 07/05/2015 – 29/10/2015

(Exemplaire destiné au producteur)

NOM Prénom

téléphone :

Assure avoir souscrit à l'AMAP Pornic, un contrat volailles pour \_\_\_\_\_ €  chèques à l'ordre de B. GEAY.

Commande : nombre de poulets  taille poulet petit  moyen  gros

Livraison : entourer les dates : **14 mai / 28 mai / 11 juin / 25 juin / 9 juillet / 23 juillet / 6 août / 3 septembre / 17 septembre / 1 octobre / 15 octobre / 29 octobre**

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent